

DEMANDE DE DEROGATION POUR LA VILLE DE MOURMELON-LE-GRAND**Partie à remplir par le responsable légal****VOTRE ENFANT**

NOM : _____ Prénom(s) : _____ Sexe : M ☐ F ☐
Né(e) le : ____/____/____ Lieu de naissance (commune et département) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Commune/école/classe fréquentée par votre enfant : _____
Etablissement scolaire demandé (commune/école) : _____

Scolarité demandée (cocher une case) : ☐ TPS ☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

Formulez vos motivations et présentez les justificatifs de celles-ci et joindre les documents annexes :

RESPONSABLES LEGAUX*

• Mère Nom de jeune fille :	• Père
NOM Marital (nom d'usage) : _____	NOM : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
(Si différente de celle de l'élève)	(Si différente de celle de l'élève)
Code postal : _____	Code postal : _____
Commune : _____	Commune : _____
Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐	Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐
Garde alternée en cas de divorce (fournir un justificatif) : Oui ☐ Non ☐	Garde alternée en cas de divorce (fournir un justificatif) : Oui ☐ Non ☐
Téléphone domicile : ____/____/____/____/____	Téléphone domicile : ____/____/____/____/____
Téléphone portable : ____/____/____/____/____	Téléphone portable : ____/____/____/____/____
Téléphone travail : ____/____/____/____/____	Téléphone travail : ____/____/____/____/____
Courriel : _____@_____	Courriel : _____@_____

Autre responsable légal (personne physique et morale) Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐
Organisme : _____ Personne référente : _____
Fonction : _____ Lien avec l'enfant : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone : ____/____/____/____/____ Téléphone portable : ____/____/____/____/____
Courriel : _____@_____

DEROGATION POUR LA VILLE DE MOURMELON-LE-GRAND

DECISION DU PRESIDENT DE L'EPCI

A Châlons-en-Champagne, le _____, Pour le Président de la Châlons-Agglo, la Présidente de la Commission des Affaires Scolaires et Périscolaires.

* Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- ☐ La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)
- ☐ Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (Note de service n°2004-104 du 25/06/2004)

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004). Pour l'exercer, contactez la mairie.